

Dr méd. Christophe Hugonnet, spécialiste FMH en Urologie.

Protocole d'information concernant la circoncision chez l'adulte en raison d'un phimosis (rétrécissement du prépuce).

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Cher Monsieur,

Nous avons diagnostiqué un rétrécissement cicatriciel du prépuce (phimosis).

Bien entendu, nous discuterons longuement de l'intervention que nous envisageons de pratiquer, de ses chances de succès et des risques encourus. Pour que vous puissiez vous préparer à cet entretien, le résumé ci-dessous vous donne les informations générales les plus importantes.

La maladie et ses dangers : Le rétrécissement du prépuce peut être la source de complications telles que inflammations locales, perturbations du flux urinaire et infections des voies urinaires. Dans des rares cas, un cancer du pénis peut survenir.

Technique opératoire : En anesthésie générale, loco-régionale ou locale, le prépuce es rétréci sera réséqué et recousu avec un fil résorbable.

Suites opératoires : Le gland et le méat urinaire seront à la suite de l'intervention découverts.

Risques et complications : Rarement peut survenir une infection de la plaie ou une hémorragie nécessitant une révision chirurgicale.

Après l'intervention : Il se peut que vous ressentiez de légères douleurs au niveau de la cicatrice. Jusqu'à la dissolution complète du matériel de suture (10 à 14 jours), il vous faudra pratiquer des soins locaux 2 à 3 x/jour. Durant cette période, nous vous déconseillons d'avoir des rapports sexuels.

La durée de l'hospitalisation sera de 1 à 2 jours. Vous serez capable de travailler le lendemain et rarement plus après l'opération.

Surtout n'hésitez pas à nous poser des questions sur tout ce qui vous paraît important ou peu clair. Faites-nous également savoir si, en ce qui concerne l'intervention, vous souhaitez être mis au courant de manière la plus détaillée possible ou si, au contraire, vous préférez vous en tenir au strict minimum nécessaire. Nous vous conseillons de noter les questions que vous désirez poser à votre médecin.

Vos questions :

Société suisse d'urologie